

Nogent-sur-Oise, le 31 mars 2025.

**Objet :** Campagne de taxe d'apprentissage

**PJ :** - Intitulés des formations

- Procédure **SOL TeA** et codes formations
- Bordereau de retour facultatif

Dossier suivi par :

Directeur Délégué aux Formations  
Professionnelles et Technologiques  
Sciences & Techniques Industrielles

**Nelson ALVES DOS SANTOS**

Tél. : 03 44 74 31 75

Port. : 06 88 27 82 56

nelson.alves-dos-santos@ac-amiens.fr

Madame, Monsieur,

Au travers de ses deux composantes « Lycée Général et Technologique » et « Lycée Professionnel », notre établissement forme nos jeunes lycéens et étudiants passionnés par leur futur métier, dans les domaines de l'industrie et des laboratoires.

Nos filières professionnelles, technologiques et générales offrent un enseignement diversifié et adapté aux besoins du monde du travail, alliant savoir-être, savoir-faire technique, compétences professionnelles et culture générale.

Labellisé « Lycée des Métiers de l'ingénierie des industries mécaniques, chimiques et biotechnologiques », nous accueillons environ 2200 jeunes chaque année.

Les métiers et les techniques évoluent sans cesse. C'est dans le souci d'être en adéquation avec les réalités des entreprises que nous cherchons à les adapter à nos enseignements. Grâce à la Taxe d'Apprentissage, vous pouvez aider le Lycée Marie Curie à former des élèves et des étudiants dans les meilleures conditions possibles.

En 2025 la collecte et le traitement de la Taxe d'Apprentissage va se poursuivre comme les deux années précédentes au travers de la plateforme de gestion **SOL TeA**.

En choisissant de verser tout ou partie de votre taxe d'apprentissage au lycée Marie Curie, vous contribuez directement à la formation de futurs talents qui rejoindront peut-être vos équipes demain. Ce soutien financier peut être fléché vers notre établissement en toute simplicité sur **SOL TeA**. Vous trouverez dans les documents joints les étapes, périodes de déclaration, intitulés et références de nos formations.

Nous serions particulièrement honorés de recevoir votre contribution financière, et nos enseignants y verraient un précieux encouragement aux pédagogies innovantes mises en œuvre.

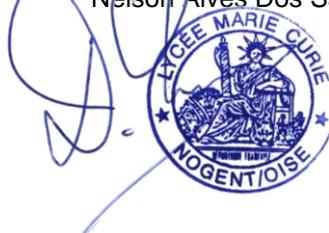
Nous vous encourageons à solliciter une visite de nos plateaux techniques : c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. N'hésitez pas à contacter notre Responsable du Bureau des Entreprises dont les coordonnées figurent ci-contre.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au développement de notre établissement et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Proviseur  
Alain Procar



Le DDF STI  
Nelson Alves Dos Santos



Le DDF STL  
Patrice Abran



Baccalauréats scientifiques, technologiques, professionnels - Brevets de technicien supérieur - Classes préparatoires aux grandes écoles

T  
A  
X  
E  
  
D  
,  
A  
P  
P  
R  
E  
N  
T  
I  
S  
S  
A  
G  
E



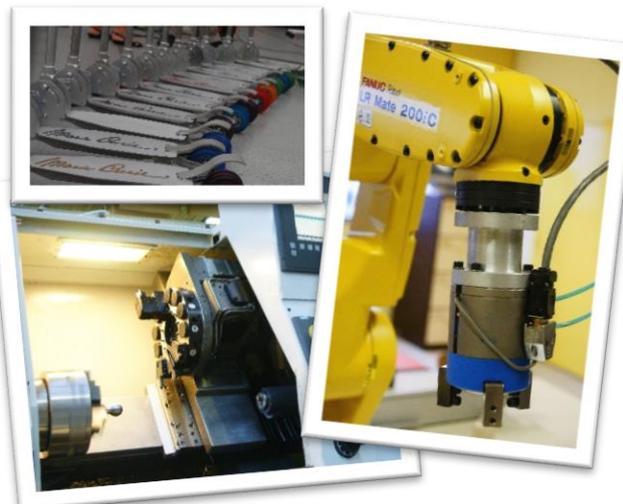
### Formations 2024-2025 au Lycée Général et Technologique (niveau IV)

#### Baccalauréat Général avec les spécialités scientifiques :

- Numérique et Sciences Informatiques
- Physique – Chimie
- Sciences de l'Ingénieur
- Sciences de la Vie et de la Terre

#### Baccalauréats Technologiques et leurs spécialités

- Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)
  - ITEC : Innovation Technologique et Éco-Conception
  - EE : Énergie et Environnement
  - SIN : Systèmes d'Information et Numérique
- Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)
  - Sciences Physiques et Chimiques en Laboratoire
  - Biotechnologies



### Formations 2024-2025 au Lycée Professionnel\*

#### Baccalauréats Professionnels (niveau IV)

- Maintenance des Systèmes de Production Connectés (ancien MEI)
- Métiers de L'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)
- Fonderie
- Technicien Modeleur
- Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques (ancien T d'Usinage)

\* Modalités différentes selon formations, nous consulter pour tout renseignement

### Enseignement supérieur 2024-2025

#### Brevets de techniciens Supérieurs (niveau V)

- Biologie Médicale
- Conception des Produits Industriels
- Conception des Processus de Réalisation de Produits, unitaire et sérielle (CPRPa et CPRPb)
- Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA)
- Électrotechnique
- Fonderie
- Forge
- Métiers de la Chimie

#### Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

- Physique Technologie Sciences de l'Ingénieur (PTSI) / Physique Technologique (PT)
- Adaptation Technicien Supérieur (ATS) ingénierie industrielle

#### Licence Professionnelle (niveau VI)

- Robotique & Vision Industrielle (RVI)

### Apprentissage / Alternance\* 2024-2025

#### Baccalauréats Professionnels (niveau IV)

- Maintenance des Systèmes de Production Connectés (MSPC = ancien MEI)
- Métiers de L'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC)
- Fonderie
- Technicien Modeleur
- Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques (TRPM = ancien TU)
- Logistique (CFA AMESA)

#### Brevets de techniciens Supérieurs (niveau V)

- Conception des Produits Industriels
- Conception des Processus de Réalisation de Produits, unitaire et sérielle (CPRPa et CPRPb)
- Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA)
- Électrotechnique
- Fonderie
- Forge
- Métiers de la Chimie
- Gestion des Transports et Logistique associée (CFA AMESA)

#### Licence Professionnelle (niveau VI)

- Robotique & Vision Industrielle (RVI)

#### Autres (niveau III)

- CAP Opérateur Logistique (CFA AMESA)

\* Modalités différentes selon formations – Réglementation et fonctionnement en cours d'évolution, nous consulter

## Versement de la Taxe d'Apprentissage 2025

### LES ÉTAPES SUR LA PLATEFORME

L'ensemble du recouvrement de la Taxe d'Apprentissage ayant été transféré à l'URSSAF en 2023, les MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE VERSEMENT du solde de la Taxe d'Apprentissage restent les mêmes que l'année dernière. Les écoles ne peuvent plus recevoir directement le solde de la Taxe d'Apprentissage. Ces changements ont **impacté le fonctionnement du lycée Marie Curie** : nous sollicitons votre soutien.

LES ÉTAPES	QUAND ?
Vous déclarez le solde de la Taxe d'Apprentissage de votre masse salariale 2024 sur votre Déclaration Sociale Nominative (DSN).	DSN d'avril 2025 Exigible la première quinzaine de mai.
La Caisse des Dépôts et Consignations met à votre disposition la plateforme  pour le fléchage de la Taxe d'Apprentissage aux établissements bénéficiaires. Vous pouvez désigner et habilitier un tiers déclarant (expert-comptable) qui effectuera le fléchage aux établissements bénéficiaires selon vos souhaits.	En mai 2025
Pour soutenir le Lycée Marie Curie et ses formations (ex : BTS FORGE ou Bac Pro Fonderie), choisissez-le en tant que bénéficiaire à partir des listes mises à disposition sur  . Vous trouverez le Lycée Marie Curie via ses deux codes UAI : 0600020W pour le Lycée Général et Technologique ou 0600062S pour le Lycée Professionnel. Vous pourrez aussi affiner votre versement en affectant votre solde selon les codes RNCP des formations professionnelles de notre établissement, listées dans les tableaux ci-dessous. <b>CETTE ÉTAPE EST PRIMORDIALE POUR QUE VOS CHOIX SOIENT RESPECTÉS ET QUE VOTRE VERSEMENT SOIT BIEN "FLÉCHÉ" AU LYCÉE MARIE CURIE.</b>	1 <sup>ère</sup> période de répartition > mai à août 2025  2 <sup>ème</sup> période de répartition > août à octobre 2025
Le Lycée Marie Curie reçoit les versements du solde de la Taxe d'Apprentissage (frais de gestion de la Caisse des Dépôts et Consignations déduits).	1 <sup>ère</sup> répartition : à partir de août, 2 <sup>ème</sup> répartition : à partir de octobre, Fonds non répartis : à partir de fin octobre.
Votre justificatif de paiement vous sera transmis par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).	
* Passé mi-octobre 2025, le solde de la Taxe d'Apprentissage sera mutualisé par la CDC et affecté de manière unilatérale selon un algorithme à une école que vous n'aurez pas choisie et avec laquelle vous n'avez pas forcément de relations.	
<b>NOUS VOUS INVITONS À GARDER VOTRE POUVOIR DE DÉCISION EN FLÉCHANT VOS VERSEMENTS VIA LA PLATEFORME  VERS LE LYCÉE MARIE CURIE AVANT DÉBUT AOÛT 2025.</b>	

## POUR VERSER AU LYCÉE MARIE CURIE

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE			
UAI		0600020W	
SIRET		196 000 202 00024	
Diplôme	Intitulé		Code RNCP
BTS	BM	Biologie Médicale	40027
BTS	CIRA	Contrôle Industriel et Régulation Automatique	38216
BTS	CPI	Conception des Produits Industriels	37374
BTS	CPRP	Conception des Processus de Réalisation de Produits unitaires / sériels	37464
BTS	ET	Électrotechnique	35346
BTS	FD	Fonderie	37956
BTS	FG	Forge	37465
BTS	MCH	Métiers de la Chimie	38382
Bac Technologique	STI2D	Sciences & Technologies de l'Industrie et du Développement Durable	Choisir un code ci-dessus
Bac Technologique	STL	Sciences & Technologies de Laboratoire	Choisir un code ci-dessus

LYCÉE PROFESSIONNEL			
UAI		0600062S	
SIRET		196 000 624 00011	
Diplôme	Intitulé		Code RNCP
Bac Pro	FD	Fonderie	40082
Bac Pro	MELEC	Métiers de L'Électricité et de ses Environnements Connectés	38878
Bac Pro	MSPC	Maintenance des Systèmes de Production Connectés (ancien MEI)	35698
Bac Pro	TRPM	Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques (ancien Technicien d'Usinage)	35697
Bac Pro	TMOD	Technicien Modeleur	38313

Lien vers le site



<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

### VOS COORDONNÉES ENTREPRISE

Raison sociale :

Forme juridique :

Enseigne :

N° SIRET :

Code NAF :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Téléphone :

Convention collective :

### CHEF D'ENTREPRISE ou CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

### ÉTABLISSEMENT BÉNÉFICIAIRE\*

Lycée Général et Technologique Marie CURIE

SIRET : 196 000 202 00 024

Code UAI : 0600020W

Lycée Professionnel Marie CURIE

SIRET : 196 000 624 00 011

Code UAI : 0600062S

### SECTION BÉNÉFICIAIRE\*\*

à compléter :

**MONTANT VERSÉ :**

€

Pour nous permettre de suivre votre contribution, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document complété à l'adresse :

- [taxe.apprentissage.marie.curie@ac-amiens.fr](mailto:taxe.apprentissage.marie.curie@ac-amiens.fr) -

(\* ) entourer / sélectionner l'établissement choisi

(\*\* ) compléter ou entourer selon votre choix

Lycée des Métiers Marie Curie – 47, Boulevard Pierre de Coubertin - 60180 NOGENT SUR OISE - ☎03 44 74 31 31 - 📠03 44 74 31 01

✉ ce.0600020w@ac-amiens.fr - ✉ ce.0600062s@ac-amiens.fr - 🌐 <https://marie-curie-nogent-sur-oise.ac-amiens.fr/>